

25.08.2004 - 15:28 Uhr

USS et loi sur le marché intérieur : résultat de la procédure de consultation Le Secrétariat d'État à l'économie (seco) ne sait pas lire

Berne (ots) -

Dans son évaluation de la procédure de consultation au sujet de la loi sur le marché intérieur, le seco prétend que l'Union syndicale suisse (USS) serait la seule organisation centrale de l'économie à se prononcer contre cette loi. C'est faux. L'USS a soutenu la loi sur le marché intérieur et propose en même temps certaines modifications du projet.

Mais l'USS ne s'est pas gênée d'indiquer que les conséquences économiques de cette loi seraient des plus modestes et qu'il est plus facile de démanteler les restrictions de droit public à l'accès au marché au moyen de lois fédérales spéciales ou d'une coordination intercantonale qu'à l'aide de la loi sur le marché intérieur. L'importance économique minime de cette révision a entre temps été confirmée par une étude du professeur George Sheldon.

Regula Rytz (079 353 86 38), secrétaire en charge de ce dossier à l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information à ce sujet.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100478567> abgerufen werden.